



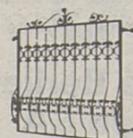
Régionale

Spécial fin d'année

Ferronnerie d'Art
WERNER STAUB

Travaux sur laiton

Fer forgé Bronze



Pare-feu sur mesure

Tél. (022) 66 16 95 Le Montant
1261 Genolier

Un traiteur à votre service...

BLEULER

Boulangerie-Pâtisserie

Organisation de banquets, cocktails, etc.

Vins — Spiritueux
Plats cuisinés

BEGNINS
Tél. (022) 66 13 25
Ouvert le dimanche

Berzeth Sols

Marchissy
Tél. (022) 68 11 42

PARQUETS NOVILON
TAPIS - RIDEAUX

Tea-room du Jura
(au centre du village)

SAINT-GEORGE
Venez déguster nos délicieuses pâtisseries

Tél. (022) 68 15 08

Fermé : LUNDI toute la journée et VENDREDI après-midi

J.-P. MURITH

Boulangerie-Epicerie

Tél. (022) 66 14 54

GENOLIER



Boucherie - Charcuterie Traiteur

Gilbert RAVENEL
1261 Chésereux

Tél. (022) 69 17 30

LAITERIE-ÉPICERIE DE CHÉSEREX

Dépôt de pain

Mme Rose-Marie DUPRÉ
Téléphone (022) 69 19 77

Fermé mercredi après-midi

Tapiserie de Trélex

Revêtements de sols
Décoration intérieure
Meubles rembourrés

José T. Canal

Trélex
Route de Genolier
Tél. (022) 69 10 05

Alimentation générale
Lucy Bossey

Fruits et légumes

Ouvert le dimanche de 8 h. à 11 h.

Trélex 022/69 13 80

Dernière séance de l'année Préoccupations financières omniprésentes

Mardi 11 décembre a eu lieu à la grande salle de Bassins, la dernière séance 1984 du Conseil général, présidée par M. Pierre Genevay, en présence de la Municipalité et de 64 membres sur 151. Neuf nouveaux conseillers ont été admis après avoir prêté serment.

Après acceptation de l'ordre du jour sans modification, M. André Treboux, syndic, passa au point 1 et, suite à l'article du Journal de Nyon, rassura la population bachénarde quant à la teneur en nitrates des eaux de la commune, qui est vraiment infime. Il informa

Conseil général de Bassins

l'assemblée que Bassins faisait désormais partie de l'Office médico-social de Gland auquel les personnes en difficulté pourront faire appel pour une aide familiale. La personne responsable est encore à nommer.

Il pria ensuite la population de ne plus parquer de véhicules devant l'Auberge communale ni sur la voie publique pendant l'hiver, et rappela que le bulletin local « Bachénard » donnerait toutes informations utiles à cet effet.

Puis, il porta à la connaissance des conseillers que les deux apprentis forestiers de la commune avaient obtenu leur certificat de fin d'apprentissage haut la main (en 3e et 5e places); MM. François Martignier et Frederick Wiggins furent vivement applaudis! Il termina le point 1 de l'ordre du jour en signalant que 18 000 francs seraient versés au deuxième pilier en faveur des ouvriers de la commune.

Budget 1985

Vu l'augmentation brusque de la population par la création du quartier des « Pervenches », il a été particulièrement difficile de faire une évaluation précise des impôts. La Municipalité espère, par ailleurs, un changement de classe dès l'automne prochain, ce qui aurait pour conséquence un allègement non négligeable des redevances.

L'exploitation des forêts est à la limite du déficit et il conviendra de se montrer très prudent pour qu'elle ne devienne pas une charge.

Après quelques explications encore d'ordre général, données par le syndic, le président du Conseil donna la parole à la commission de gestion. Celle-ci remercia et félicita la Municipalité pour l'excellent travail réalisé en la matière. Elle constata que le budget 1985 présentait un excédent de charges de 59 000 francs, mais en recommanda toutefois l'acceptation. M. Maurice Gruaz répondit ensuite à quelques questions de la commission ainsi qu'à celles d'un membre de l'assemblée. Il donna satisfaction par ses réponses. Il s'avère que les redevances à l'Etat ont nettement augmenté depuis l'année dernière et que même le sou d'impôt complémentaire voté récemment a déjà été mangé.

Le budget fut finalement accepté à l'unanimité moins une voix, comme le fut également la libération d'une première tranche de 150 000 francs de l'emprunt pour la construction.

Le point suivant avait pour but la nomination de cinq personnes pour la formation d'une commission pour structurer la signalisation des rues et chemins de Bassins, en consultant bien entendu les particuliers pour les che-

mins privés. Cette nomination se fit au vote par bulletin secret.

Nominations

Puis, on passa sans tarder aux nominations réglementaires en la présence du deuxième vice-président, M. André Dunand. Par acclamations et à l'unanimité, M. Pierre Genevay fut reconduit dans ses fonctions, il acceptait ainsi à la satisfaction générale son quatrième mandat consécutif et remercia l'assemblée.

M. André Dunand, quant à lui, accepta le poste de premier vice-président en l'absence de M. René Porchat, candidat sortant et Mme Nicole Miauton sera la femme du trio en tant que deuxième vice-présidente. Ces deux nominations se firent également par acclamation.

Furent nommées scrutatrices les anciennes suppléantes Mmes Janine

Nusslé et Anne-Chantal Lanz, elles auront quatre suppléants à savoir Mme Erika Otz, Mlle Gisèle Burri et MM. Denis Maillard et Georges Semboglu.

Furent réélus à la commission de gestion : MM. Paul Pidoux, Hervé Rochat, Max Gallay, Jean Zehfuss et Claude Rénévier, ceci sans opposition. Suppléants : Mme Josiane Schneider et M. Otto Miclos.

On termina par les propositions individuelles : à ce chapitre, il fut spécifié que la commission des bâtiments poursuivrait ses fonctions jusqu'à la fin des soumissions et peut-être même au-delà...

Après que l'assemblée eût applaudi le procès-verbal de la séance, tenu par Mme Odile Hauser, secrétaire intérimaire, M. Pierre Genevay leva la séance à 22 heures, non sans avoir formulé ses meilleurs vœux à tous.

Tini SUIRE

Des idées, des cadeaux... Des idées Pour enfants et collectionneurs Des modèles réduits

Basés sur des véhicules d'autrefois, les modèles moulés en coquille de cette gamme de fabrication anglaise servent à la fois de jouets pour enfants et de pièces pour collectionneurs. Ils peuvent être décorés de noms, sigles ou marques à des fins de promotion publicitaire.

Réalisés par Jack Odell, l'un des plus grands spécialistes du moulage en coquille, les modèles de cette série **Lledo Days Gone** comprennent différents véhicules hippomobiles — un tram, une voiture de laitier, une camionnette de livraison, un omnibus, une voiture de pompiers et un camion de déménagement.

Parmi les modèles de voitures automobiles anciennes, on note un camion-citerne de 1926, une voiture ouverte de police de 1932, un break

1937 et un autocar de 1935. La gamme s'enrichira plus tard d'une pompe à incendie 1938 et d'une camionnette Ford Modèle A 1934, ainsi que de certains articles spéciaux pour cadeaux et collectionneurs.

On a apporté beaucoup de soins aux détails et au fini de ces articles. Les modèles, qui sont des représentations fidèles, sont moulés en alliage de zinc et décorés à l'encre-laque, et non avec des décalcomanies. Ils sont emballés sous boîtes individuelles à hublot.

Seules, les peintures sans plomb sont utilisées, et il n'y a pas de pièces détachables que les enfants pourraient avaler. Chaque modèle est accompagné de personnages à décorer.

Pour la quatrième fois



M. Pierre Genevay a été réélu pour la quatrième fois consécutivement président du Conseil général de Bassins : originaire de Bassins, né en 1928, il a bien

entendu fait ses classes primaires dans ce village, puis secondaires à Nyon.

A la sortie de l'école, ses parents l'envoient deux ans à Marcellin suivre l'école d'agriculture, puis une année à Pratteln, en Suisse alémanique, pour se familiariser avec notre deuxième langue nationale. Son bagage en poche, il revient travailler à la ferme familiale avec son père, il a 21 ans.

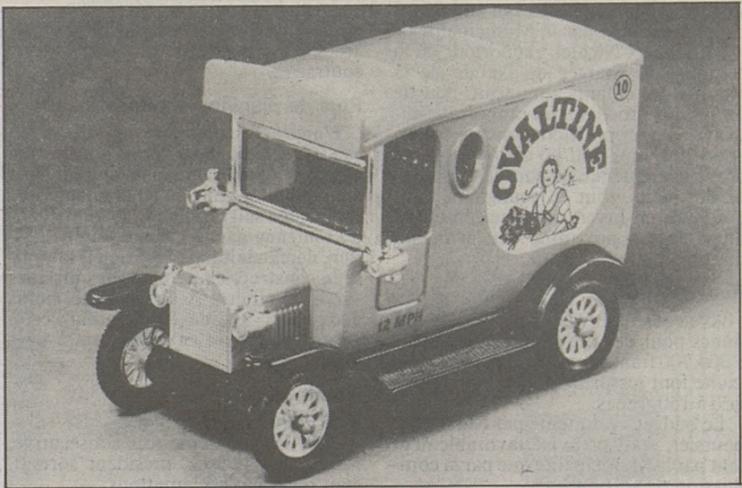
A 27 ans, il épouse la ravissante Mlle Fayet, de Begnins, qui lui donnera deux garçons. Dès 1972, il est nommé chef de section militaire de Bassins, poste qu'il occupe toujours.

Depuis son jeune âge, Pierre Genevay est au cœur même de la politique villageoise sans jamais y avoir accès, puisque son père occupera le poste de syndic pendant quarante années.

Enfin, depuis trois ans, il préside le Conseil général à la satisfaction de tous les conseillers qui viennent donc de lui rendre hommage par un quatrième mandat.

Cet homme calme et souriant nous a accueilli dans son bureau. Il sait écouter attentivement et prendre son temps avant de donner sa réponse aux questions qui lui sont posées.

Ce qui lui tient le plus à cœur : « Les forêts, si rentables autrefois, ont souffert de la sécheresse et des intempéries. Aujourd'hui, leur revenu est insuffisant à équilibrer les finances, alors qu'il y a quatre ans encore, il exemptait d'impôts les habitants de la commune. On peut affirmer que nous étions une commune riche. Actuellement, et malgré un budget extrêmement serré, notre excédent de charges est de 59 000 francs. Je voudrais, quant à moi, formuler des vœux pour des jours meilleurs ! » — (ts)



Salon de coiffure

Heidi

Soyez la plus belle de la soirée avec une coiffure personnalisée!

Trélex - Route de Grens - Tél. (022) 69 22 41



Boucherie-Charcuterie

R. HENRY

Charcuterie de campagne
Terrine et pâtés en croûte maison

Trélex
Téléphone (022) 69 17 69

Epicerie de Duillier

Produits de qualité
Service soigné
Parking assuré
Livraisons à domicile

Fermé le jeudi après-midi

Denise Jossieron
Tél. (022) 61 12 69